**GLOSSAIRE**

Archives : ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. Code du patrimoine Article L211-1modifié par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 59.

Conditionnement : opération destinée à protéger matériellement des documents d’archives à l’aide de chemises, de sous-chemises, de boîtes, de papier d’empaquetage, de sangles, de tubes, de pochettes, de portefeuilles… Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Cote : ensemble de symboles (lettre, chiffre, signes) identifiant chaque article d’un service d’archives et correspondant à sa place dans le cadre de classement ou à son adresse dans les magasins. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Description archivistique : présentation intellectuelle et matérielle d’une unité de description, faite pour en donner une identification exacte et unique, en expliciter le contexte d’origine et en permettre l’exploitation administrative ou historique. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Elimination : procédure réglementée qui consiste à soustraire un dossier ou un ensemble de dossiers du versement auquel il appartient, ou bien encore à soustraire des documents du dossier auquel ils appartiennent, car ils sont dépourvus d’utilité administrative et d’intérêt historique. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Fonds : ensemble de documents de toute nature constitué de façon organique par un producteur dans l’exercice de ses activités et en fonction de ses attributions. Cette notion s’oppose à celle de collection. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Instrument de recherche : outil papier ou informatisé énumérant ou décrivant un ensemble de documents d’archives de manière les faire connaître aux lecteurs. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

ISAD-G : International Standard Archival Description - General ou Norme générale et internationale de description archivistique

Mètre linéaire : unité de mesure des archives correspondant à la quantité de documents rangés sur une tablette d’un mètre de longueur. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Numérisation : conversion de documents (support papier, microforme ou enregistrement audiovisuel analogique) en représentation codée numériquement dans un but de conservation ou de traitement de ces représentations. NF Z42-013:2009

Plan de classement : ordre dans lequel les archives définitives d’un fonds, d’une série ou d’un versement ont été classées et ordonnées dans un service d’archives. A ne pas confondre avec cadre de classement Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Référentiel : ensemble structuré d’informations ou système de référence lié à un champ de connaissance, utilisé dans le cadre d’une pratique professionnelle ou d’une étude. Il contient des éléments de définitions, de solutions, de pratiques relatives à ce domaine. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Tableau de gestion ou référentiel de conservation : état des documents produits par un service ou un organisme, reflétant son organisation et servant à gérer ses archives courantes et intermédiaires et à procéder à l’archivage de ses archives historiques. Il fixe pour chaque type de documents les délais d’utilité administrative, délai de versement au service d’archive compétent pour les recevoir, traitement final et modalités de tri à lui appliquer. Abrégé d’archivistique – Principes et pratiques du métier d’archiviste - Association des archivistes français – 2020

Spark archives : logiciel de gestion et de recherche pour les archives papier (Klee group)

Vrac : fonds qui se présente sans aucun classement et dont la provenance peut ne pas être identifiée. La pratique archivistique française, sous la direction de Jean Favier, Les archives nationales, 1993

Adjudicateur ou prescripteur ou pilote : désigne le SEARCH

Titulaire : désigne le prestataire chargé de la réalisation des missions